



**Fraternité des
policiers et policières
de Montréal**

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

« Nous exigeons des négociations intensives »

- Yves Francoeur

Montréal, le vendredi 3 juin 2011 - La Fraternité des policiers et policières de Montréal a avisé la direction du SPVM et la Ville de Montréal de sa disponibilité pour tenir des séances intensives de négociations en vue de conclure une convention collective pour les policiers et policières de Montréal. « Une convention négociée serait à l'avantage de tous », souligne Yves Francoeur, président de la Fraternité.

« Récemment il y a eu une accélération des négociations et nous souhaitons poursuivre sur cette voie mais de façon intensive », fait valoir Yves Francoeur. La Fraternité donne aux équipes de négociateurs jusqu'au mercredi 8 juin à minuit pour conclure une entente pour les policiers et policières, qui sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre dernier.

La Fraternité estime essentiel de reconnaître le caractère particulier de la tâche des policiers et policières de Montréal, avec toute l'intensité et la complexité qu'implique la métropole. « Chaque jour, les policiers et policières de Montréal assurent la sécurité sur un territoire qui comprend le quart de la population et le tiers de la criminalité du Québec », affirme Yves Francoeur. « Il faut que la Ville de Montréal nous montre qu'elle nous respecte et s'engage dans des négociations intensives afin de conclure une entente d'ici quelques jours. »

Rappelons que le dernier contrat de travail négocié dont ont bénéficié les policiers et policières de Montréal est échu depuis le 31 décembre 2006. De plus, globalement, en termes de rémunération, les policiers et policières de Montréal se classent au 6^e rang des corps policiers de la région de Montréal.

-30-

Renseignements: Martin Desrochers
Directeur des communications et de la recherche
Fraternité des policiers et policières de Montréal
514 527-4161
Cell : 514 913-0708